

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger
Direction Générale des Ressources

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger organise deux concours sur épreuves pour le recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts
Secrétaire des Affaires Etrangères	Concours sur épreuves	<p>*Parmi les candidats titulaires au minimum d'un magistère ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités sous-mentionnées et âgés de 35 ans au plus au 1^{er} janvier 2021.</p> <p>*Parmi les agents publics ayant huit (8) années de service effectif au sein des institutions, administrations et organismes publics possédant, au minimum, un diplôme de licence de l'enseignement supérieur ou un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-dessous.</p> <p>- Le service effectif et le diplôme universitaire exigés doivent cumuler huit (8) années, au minimum, à la date d'organisation du concours.</p> <p>*Les spécialités requises sont :</p> <p>-Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration; -Sciences juridique et administratives; -Sciences économiques, financières et commerciales; -Sciences politiques et relations internationales; -Sciences de l'information et de la communication; -Lettres et langues; -Histoire et géographie.</p>	20 postes budgétaires dont 04 réservés aux candidats fonctionnaires
Attaché des Affaires Etrangères	Concours sur épreuves	<p>*Parmi les candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après, et âgés de 35 ans au plus au 1^{er} janvier 2021 :</p> <p>-Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration; -Sciences juridiques et administratives; -Sciences économiques, financières et commerciales; -Sciences politiques et relations internationales; -Science de l'information et de la communication; - Lettres et langues; - Histoire et géographie.</p>	160 postes budgétaires

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite;
- Une copie de la carte d'identité nationale en cours de validité;
- Une copie du diplôme exigé ;

- Une autorisation pour participer au concours délivrée par l'autorité ayant pouvoir de nomination pour les candidats fonctionnaires ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat ayant la qualité d'agent public (Secrétaires des Affaires étrangères).
- Une fiche de renseignement à remplir par le candidat, après son téléchargement du site Web du Ministère : www.mae.gov.dz ou des sites web de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la réforme administrative : www.concours-fonction-publique.gov.dz ; www.dgfp.gov.dz

En cas d'admission définitive au concours, ce dossier est complété par :

- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du Service national;
- Extrait de l'acte de naissance;
- Certificat de nationalité algérienne;
- Certificat de nationalité algérienne du conjoint (e) pour les candidats mariés ;
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie délivrés par un médecin spécialiste) attestant de l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé;
- Deux (02) photos d'identité ;
- Une fiche familiale pour les candidats mariés.

Délais des inscriptions et de dépôt des dossiers :

- La durée des inscriptions est fixée à **quinze (15) jours** ouvrables à compter de la date du premier avis de presse écrite.
- Le dossier de candidature doit être adressé par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger
Direction Générale des Ressources / Direction des Ressources Humaines
Bureau n° F224
Plateau des Anassers-Alger

Observations :

- Les candidats doivent accompagner le dossier de :
 - Un reçu de versement des frais de participation au concours (400DA); versement à effectuer auprès des agences d'Algérie poste sous le libellé suivant : « **M. le Trésorier central** » -**Compte CCP n° 3000.50 clé 52 ;**
 - Une copie de l'attestation d'équivalence établie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur étrangers.
- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.